

SIMULATIONS SUR TA FUTURE RETRAITE

D'après les données renseignées, tu ne peux a priori pas prétendre à un départ anticipé pour carrière longue. Tu peux cependant valider ce point auprès de ta caisse de retraite, notamment si certains trimestres n'ont pas été pris en compte dans ton relevé.

Sur la base des informations que tu nous as transmises, nous avons pu établir des simulations sur le montant net auquel tu pourrais prétendre en fonction de ton âge de départ. Nous te rappelons qu'il s'agit d'un service mis à disposition des adhérents du Syndicat Unifié-Unsa.

Nous sommes heureux de te restituer dans le tableau ci-dessous les différents chiffres obtenus concernant ta future retraite.

MONTANTS NETS EN EUROS							
Age de départ	62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans	68 ans
Date de liquidation des droits	01/03/2027	01/03/2028	01/03/2029	01/03/2030	01/03/2031	01/03/2032	01/03/2033
RETRAITE DE BASE							
Régime Général CNAV	16 826 €	17 893 €	18 859 €	19 834 €	20 818 €	21 803 €	22 783 €
Régime de la MSA							
RETRAITE COMPLEMENTAIRE							
Régime ARRCO (définitive)	7 055 €	7 292 €	7 458 €	7 623 €	7 789 €	7 955 €	8 120 €
Régime ARRCO temporaire		6 563 € (1)		8 386 € (2)	9 347 € (2)	9 546 € (2)	9 744 € (2)
Régime AGIRC TB (définitive)	1 124 €	1 274 €	1 413 €	1 552 €	1 691 €	1 830 €	1 969 €
Régime AGIRC TB temporaire		1 147 € (1)		1 707 € (2)	2 029 € (2)	2 196 € (2)	2 363 € (2)
Régime AGIRC TC (définitive)							
Régime AGIRC TC temporaire							
RETRAITE SUPPLEMENTAIRE							
Régime de maintien de droits	2 327 €	2 327 €	2 327 €	2 327 €	2 327 €	2 327 €	2 327 €
Contrat Groupe National Retraite Supplémentaire	3 074 €	3 354 €	3 643 €	3 942 €	4 251 €	4 572 €	4 697 €
TOTAL des pensions nettes	30 406 €	32 139 €	33 699 €	35 278 €	36 876 €	38 486 €	39 895 €
TOTAL des pensions temporaires		31 283 € (1)		36 195 € (2)	38 771 € (2)	40 443 € (2)	41 913 € (2)

Voir le détail de ma pension



Les montants sont exprimés en euros d'aujourd'hui et devraient normalement être revalorisés du niveau de l'inflation jusqu'à ta retraite.

Les cases bleutées correspondent aux simulations faites à l'âge que tu as indiqué dans le formulaire de données.

Les cases grisées correspondent aux simulations faites à l'âge de départ à taux plein sans condition de durée d'assurance.

Attention, les simulations proposées sont destinées à t'éclairer dans ta prise de décision. Elles n'ont aucune valeur contractuelle. Fondées sur une base déclarative et dépendant de la réglementation en vigueur, elles ne considèrent que les droits acquis dans les régimes de la CNAV, de la MSA, de l'ARRCO, de l'AGIRC et les régimes supplémentaires du Groupe Caisse d'Epargne. Les droits acquis dans d'autres régimes ne sont pas pris en compte dans le calcul.

Remarque : Si tu as élevé 3 enfants ou plus au moment de la liquidation, une majoration pourra éventuellement s'appliquer sur le montant de ta retraite.

- (1) Minoration pendant trois années ou jusqu'à l'âge des 67 ans si antérieur.

- (2) Majoration pendant une année